

ALAIN BOCQUET
DÉPUTÉ-MAIRE
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

AB/CV/6903

Le 15 novembre 2016

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre carte-pétition relative au projet de loi de Finances pour 2017, plus particulièrement en ce qui concerne les crédits alloués à l'acquisition de nouveaux radars et je vous en remercie.

J'ai bien évidemment communiqué vos remarques aux députés de mon groupe parlementaire plus particulièrement attachés à ces enjeux.

Néanmoins, je peux d'ores et déjà, vous préciser que, si la sécurité des usagers de la route est une priorité qu'il ne faut en aucun cas négliger, les limites d'efficacité des radars en matière de lutte contre la mortalité routière, soulignées par les chiffres de la Ligue de Défense des Conducteurs, confirment que la sécurité routière appelle la conjugaison d'initiatives et de dispositifs en matière de formation et de prévention au lieu du seul développement de l'aspect répressif.

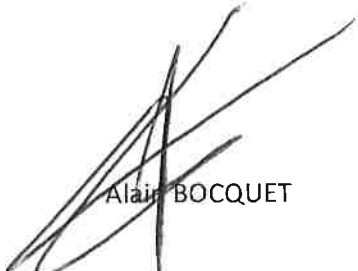
En outre, force est de constater la diversité des causes de mortalité routière : de la vitesse à la prise d'alcool et de stupéfiants, de l'augmentation exponentielle des véhicules, à la dégradation du réseau routier ainsi que le confirme les enquêtes récentes.

Mon collègue, Jean-Jacques CANDELIER a rappelé en juillet dernier l'ensemble de ces préoccupations au gouvernement, par question écrite.

L'Etat envisage d'engranger pour 2017 une recette record depuis l'installation à grande échelle des radars automatisés en France.

L'examen du projet de loi de Finances pour 2017 est toujours en cours mais en l'état actuel des débats, les députés communistes voteront contre ce texte.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Alain BOCQUET